

Drame à Mouila Un chauffe-eau fait deux morts



Photo : BPI
Terrible scène d'horreur, l'une des deux victimes, Joseph Junior Essono, dans la position où elle a été trouvée.

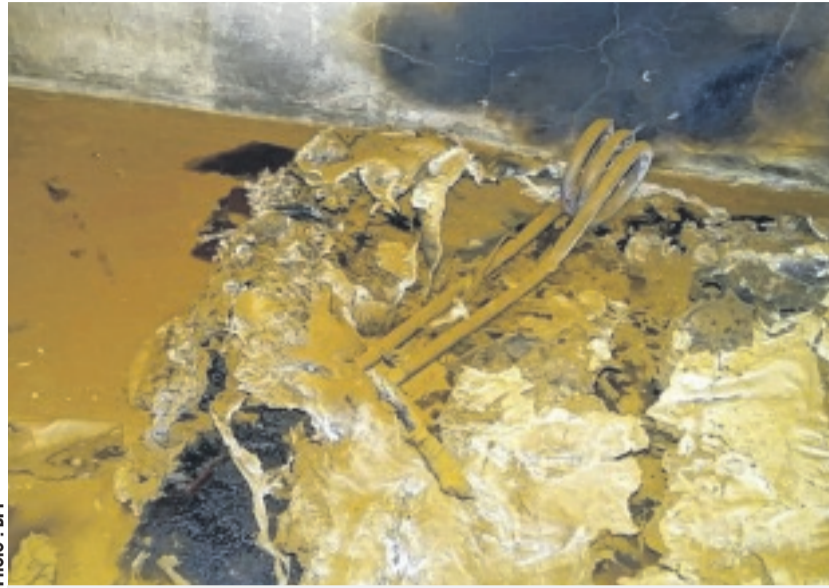


Photo : BPI
Le matelas a été consumé par le chauffe-eau incandescent.

BPIM

Mouila/Gabon

UN chauffe-eau électrique, qu'une mère de famille aurait oublié de débrancher, a causé la mort de ses deux enfants, Ange Mouendou Essono, âgé de 3 ans, et Joseph Junior Essono, 15 mois.

Le drame s'est produit, il y a quelques jours, à Mouila, le chef-lieu de la province de la Ngounié. On raconte que le jour de ce triste événement, tard dans la nuit, Mlle Claude Loungou, une Gabonaise sans emploi âgée de 25 ans, a la mauvaise idée de sortir pour aller se distraire dans un snack-bar situé au quartier Makanda, dans le premier arrondissement, en compagnie de son frère cadet Jovial Mouendou Mouendou.

Malheureusement, en quittant la maison où elle laisse ses deux enfants endormis, la mère de famille oublie de débrancher le chauffe-eau et, surtout, le pose malencontreusement sur le bord du matelas



Photo : BPI
La scène du drame.

après l'avoir utilisé. L'appareil, resté donc branché sans discontinuer, finit par devenir un brasier. Conséquence, le matelas sur lequel dorment les deux bambins prend feu et est vite consumé. Ces derniers mourront finalement de chaleur et d'asphyxie. Ce, d'autant plus que la porte de la chambre est fermée à clef, ainsi que le précisera une source proche du dossier.

A son retour au bercail au petit matin, Claude Loun-

gou est mise sur le fait accompli. « Quand je suis revenue à la maison à 3 heures du matin, j'ai aperçu à distance qu'il n'y a pas de lumière dans la maison. Je me suis donc dirigée vers le compteur pour vérifier si cette situation était due au manque d'unités. Mais ce n'était pas le cas. En pénétrant dans la maison, j'ai commencé à sentir l'odeur de la fumée et, en ouvrant la porte de la chambre, j'ai vu mes deux enfants allongés, et le ma-

telas sur lequel ils dormaient, était brûlé», a raconté, inconsolable, la mère des deux victimes, qui a aussitôt appelé ses voisins au secours.

Mais, une fois sur la scène du drame, ces derniers n'ont pu que constater la mort des deux jeunes innocents.

LA GENDARMERIE A OUVERT UNE ENQUÊTE.

Alerté, le commandant de brigade adjoint, l'adjudant-chef major Andréa Boukeni Mawobo, s'est im-

médiatement rendu sur les lieux, accompagné de plusieurs éléments pour procéder au constat d'usage. Sur la scène macabre, les gendarmes ont découvert un chauffe eau branché et posé sur le matelas.

Selon Jean-Bernard Mouendou, le père de Claude Loungou, sa fille avait l'habitude d'abandonner ses enfants seuls... Mais, aussi bizarre que cela puisse paraître, à l'issue de cet événement malheureux, on a appris que la mère de Claude Loungou accuserait Jean-Bernard d'être à l'origine du drame, arguant que ce dernier userait de pratiques fétichistes nuisibles aux membres de son entourage.

Cependant, Jovial Mouendou Mouendou, celui-là même qui était sorti avec la mère des deux victimes, affirme, quant à lui, que sa sœur aînée est l'unique responsable de la mort de ses deux enfants.

Une enquête a été ouverte pour en savoir davantage sur ce drame.

Faits d'ailleurs

Une maman tuée au cutter par son ex-compagnon

Noémie Feuillo, 30 ans, a été retrouvée morte à Amiens (France), en partie dénudée. Présentant des blessures à l'arme blanche, la victime, maman d'une fillette de six ans, aurait succombé à un ou plusieurs coups de cutter portés profondément à la gorge. Son ex-compagnon, arrêté, a reconnu les faits. Il aurait indiqué aux policiers l'avoir tuée puis déplacé le corps en simulant une agression sexuelle pour brouiller les pistes. La victime a été retrouvée par une passante, face contre terre avec le pantalon baissé. L'ex-compagnon devait comparaître le 12 décembre pour violences conjugales.

Elle meurt dans un accident

À Ans (Belgique), quatre personnes se trouvaient à bord d'une BMW lorsque son conducteur, qui roulait trop vite, a perdu le contrôle du véhicule. Arrivée à un carrefour, la voiture a grillé la priorité et a violemment percuté une Toyota. Sa passagère, âgée de 24 ans, a été tuée sur le coup. Les deux personnes installées à l'arrière de la BMW ont été blessées. L'une d'elle, un jeune homme, est toujours dans le coma. Les deux personnes qui se trouvaient à bord de la Toyota ont également été blessées mais leurs jours ne sont plus en danger. Quant au conducteur de la berline allemande, âgé de 23 ans, il s'en est tiré avec de légères blessures. Il a été interpellé et placé en détention provisoire.

Assassiné par son codétenu

Le 10 juillet dernier en Grande-Bretagne, alors que sa compagne était partie se coucher, Liam Deane, 22 ans, s'est mis à frapper et à secouer Luna, 2 ans, parce qu'elle n'arrêtait pas de pleurer. La fillette a été transportée à l'hôpital où elle est décédée des suites de ses blessures. L'autopsie a révélé un traumatisme crânien et de très graves lésions cérébrales. Condamné en octobre dernier à la prison à vie avec une peine de sûreté de 10 ans, Liam Deane a été retrouvé mort hier dans sa cellule de la prison de Leeds. Selon les premières constatations, il a été assassiné par son codétenu John Westland. Ce dernier, âgé de 28 ans, a été inculpé de meurtre et passera prochainement devant le tribunal.

Rassemblés par JNE

Lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire à Bitam

Un élève de Terminale pris avec 9 boîtes de chanvre indien

SCOM

Libreville/Gabon

DANY Mba-Edzang vient d'être interpellé par les gendarmes de la brigade-centre de Bitam. L'élève de 21 ans, actuellement en classe de terminale A1 au lycée Edzang-Nkoulou, a été pris en flagrant délit de possession de chanvre indien dans son établissement.

Lundi 13 novembre dernier, le présumé dealer a, en effet, été épinglé avec 9 boîtes dudit stupéfiant. Présenté au procureur de la République, il a été inculpé par un juge d'instruction pour "détention et usage de chanvre indien". Le suspect a été placé en

détention préventive à la prison centrale d'Oyem.

D'après une source militaire, il est environ 8 heures, lorsque les agents de la brigade-centre de gendarmerie du chef-lieu du département du Ntem sont approchés par les responsables du lycée Edzang-Nkoulou, au motif qu'ils viennent de surprendre un élève de Terminale avec du chanvre indien.

Quelques éléments sont alors dépêchés sur les lieux, pour constater les faits et procéder à l'arrestation du mis en cause. Dany Mba-Edzang est donc prié de suivre les enquêteurs.

Lors de la fouille de son sac, les Officiers de police judiciaire (OPJ) y trouvent



Photo : D.R.
Dany Mba-Edzang, élève, médite actuellement sur son sort en prison.

9 boîtes de chanvre indien soigneusement dissimulées. Interrogé sur la provenance dudit stupéfiant, le natif de Medouneu aurait lâché: « c'est un produit que je consomme d'habitude, depuis des années. Au point que je suis devenu dépendant de cette drogue. » Malgré ces aveux suffisamment accablants, les limiers ont voulu en savoir davantage sur le réseau de distribution qui alimente le présumé dealer. Sur ce point, Mba-Edzang a tout simplement laissé les OPJ sur leur faim.

Le potache médite actuellement sur son avenir scolaire entre les murs de la maison d'arrêt du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem.